

cahiers de documentation syndicale - n° 393 - septembre 2022

Édito :

POUR GAGNER !

Sa prise de fonction, ses interventions pendant l'été, la rentrée, ont confirmé que le nouveau ministre Ndiaye ne bénéficie d'aucune marge de manœuvre. Tout juste peut-il faire entendre quelques pensées progressistes qui tranchent avec les discours de son prédécesseur, mais les symboles ne peuvent suffire.

Remplacé par le Président en visite à Marseille ou devant la conférence des recteurs, cantonné à la lecture de fiches rédigées par les anciens bras droits de Blanquer devenus ses conseillers prescripteurs, il devra mettre en œuvre, si nous ne l'en empêchons pas, la poursuite de réformes faisant perdre sens à nos métiers et aggravant les inégalités.

Dans le même temps, plus personne ne conteste aujourd'hui la faiblesse des rémunérations dans l'Éducation nationale et la dégradation des conditions de travail. À l'image de l'hôpital, l'Éducation nationale est en situation d'urgence. Les jobs dating organisés en catastrophe pour faire face à la crise de recrutement ne sont que la face émergée de problèmes bien plus profonds. Ils servent aussi d'éléments de communication pour faire accroire à l'opinion que « la rentrée s'est bien

passée, contrairement à ce qu'annonçaient les Cassandra ».

Les annonces de Macron, vantant une nouvelle étape de dérégulation de l'offre scolaire via la différenciation pédagogique entre établissements, le recrutement local des professeurs, de préférence sous contrat, ne pourraient qu'aggraver la crise actuelle, car ce sont les systèmes scolaires dont l'autonomie pédagogique des établissements est la plus large, qui ont les plus mauvaises performances scolaires. Rappelons que Cassandra avait raison...

Alors pour le Service public d'Éducation et le rôle irremplaçable qu'il joue pour la cohésion et l'avenir de la société, nous devons nous battre pour gagner !

Ça commence le 29 septembre pour les salaires.



**PROGRAMME DES
STAGES SYNDICAUX
ACADÉMIQUES**

page 3

ouverts à toutes et tous, inscrivez-vous !

JEUDI 29 SEPTEMBRE

GRÈVE POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES

SALAIRES : LE PRIX DU MÉPRIS

Inflation à près de 7% sur un an en juillet, peut-être 8% fin septembre, 15 à 20% de perte de pouvoir d'achat depuis 2010, telle est la situation dans laquelle la revalorisation « historique » du point d'indice a été concédée par le gouvernement. 3,5% donc, le prix du mépris, qui ne compense même pas l'inflation actuelle !

Doit-on s'en contenter ? A l'évidence non pour le SNES, la FSU et pour les personnels.

Combien de temps encore pouvons-nous tolérer que les AESH, 10% des personnels de l'Éducation nationale, restent contraint-es à des temps partiels pour 700€/mois ?

Comment s'étonner de la crise de recrutement, alors que les enseignant-es débutant-es, et les catégories assimilées CPE et PsyEN, gagnaient plus de deux fois le SMIC en 1980, ils-elles ne gagnent plus que 1,13 fois le SMIC, 1465€, aujourd'hui pour un bac+5 ? Pour comparaison, un-e inspecteur-trice des finances publiques, bac+3, débute à 2420€ et gagne après 15 ans 3134€, contre 2158€ pour un-e certifié-e !

Macron a ainsi beau promettre 2000€ net pour un-e débutant-e ou 10% d'augmentation inconditionnelle, il ne fixe aucun calendrier et ne budgète rien pour le budget 2023. Il s'agit donc d'une promesse destinée à frapper l'opinion qui pourrait ainsi croire que l'affaire est réglée. Mais il est une autre promesse qui doit nous inquiéter et nous mobiliser, celle d'une rémunération augmentée jusqu'à 20% en cas d'acceptation de nouvelles missions. Outre qu'il ne s'agit pas de revalorisation mais de payer un travail supplémentaire, Macron ne sait-il pas que le Ministère évalue déjà le temps de travail à 42h53 hebdomadaire ?

Pour le SNES, l'ambition est tout autre : 20% d'augmentation du point d'indice puis indexation de celui-ci sur l'inflation, 70 points de plus pour toutes et tous sur l'ensemble de la grille avec accélération des échelons, doublement de l'ISOE. Ce n'est qu'avec notre mobilisation que nous l'arracherons, c'est possible !

LA RENTRÉE S'EST-ELLE BIEN PASSÉE ?

Une rentrée sous tension : pas de job dating dans l'académie de Limoges ce qui ne signifie pas qu'elle ne manque pas de personnels. Cela devrait être particulièrement visible pour les remplacements, la totalité des TZR et des contractuel-les sont déjà affecté-es et la rectrice reconnaît qu'elle sera dans l'impossibilité d'assurer les remplacements. C'est la conséquence directe de la crise de recrutement et des suppressions de postes qui frappent l'académie depuis 15 ans, 93 sous le quinquennat Macron.

Lycée : effectifs pléthoriques dans les classes, emplois du temps contraints et dégradés, relation pédagogique altérée par le contrôle continu, craintes sur l'éventualité d'épreuves de spécialité en mars, compliquent particulièrement la rentrée et conduisent à beaucoup d'inquiétude et de colère dans les salles de profs.

Collège : lourdeur des effectifs, inclusion sans moyens suffisants, difficultés scolaires majeures pour un nombre grandissant d'élèves sans possibilité d'une véritable remédiation, expérimentations et dispositifs à tout va, telle est la réalité de la rentrée, là aussi inquiétude et colère dominant.

Entrée dans le métier : stagiaires à temps plein en responsabilité pour les détenteurs d'un Master MEEF, à mi temps pour ceux ayant un Master disciplinaire, certains affectés sur deux établissements le tout pour 1,1 SMIC. Etudiant-es contractuel-les alternant-es avec 6 heures en responsabilité pour 695 euros par mois, ou étudiant.es en pratique accompagnée pour 125 euros par mois, tout cela en préparant Master 2 et concours de recrutement ! On comprend que nos métiers n'attirent plus les jeunes !

Examens : le bilan de la session 2022 est édifiant. Fatigue liée à une forte surcharge de travail, multiplication des convocations, dématérialisation imposée en lycée et post bac, grand oral dépourvu de sens, auxquels il faut ajouter pressions de certains IPR et remontées de notes hors délibérations et consultation des correcteurs ! Nous avons alerté la Rectrice pour que de telles situations ne se reproduisent pas.

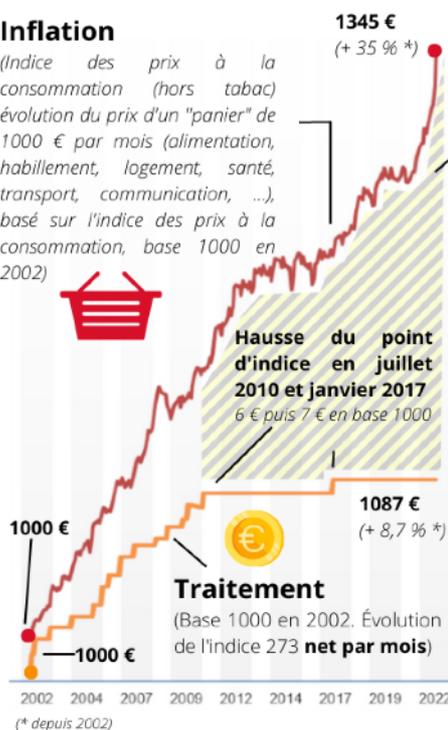
Vie scolaire : des effectifs insuffisants dans la totalité des établissements mais aucune dotation supplémentaire pour l'académie. La rectrice a fait le choix de redéploiements forcément problématiques, générateurs de difficultés accrues. Le décret ouvrant la possibilité, mais non le droit, d'un contrat en CDI ne règle rien à la précarité et aux difficultés d'exercice.

Inclusion : AESH en nombre insuffisant pour répondre aux besoins et couvrir l'ensemble des notifications MDPH, précarité de temps partiels imposés, absence de formation. Reconnaître la professionnalité des AESH en créant un corps de fonctionnaires catégorie B est urgent !

Le SNES-FSU a largement dénoncé les conditions de la rentrée dans nos établissements. Le relai médiatique a été bon : l'impasse dans laquelle se trouve le système éducatif, la dévalorisation de nos métiers et la réalité de la crise de recrutement ne pourront être ignorées plus longtemps par le gouvernement. À nous de nous mobiliser pour exiger des réponses à la hauteur des attentes ! La grève du 29 septembre, au-delà des revendications salariales, doit aussi faire émerger l'urgence à investir dans l'Éducation nationale, il en va de l'avenir des jeunes et de la société !

Inflation

(Indice des prix à la consommation (hors tabac) évolution du prix d'un "panier" de 1000 € par mois (alimentation, habillement, logement, santé, transport, communication, ...), basé sur l'indice des prix à la consommation, base 1000 en 2002)



24 000 € : c'est ce qu'un fonctionnaire devrait avoir, en moyenne, sur un compte "rattrapage" pour compenser sa perte de pouvoir d'achat depuis 2010

La FSU, engagée dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, est à l'œuvre pour la mise en place du dispositif « stop discrimi »

La FSU s'est investie dans l'élaboration du plan académique pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes afin que celui-ci devienne effectif, le rectorat de Limoges ayant pris du retard pour sa mise en place par rapport au cadre légal. Les diverses interventions ont notamment eu pour objectif d'obliger l'administration à prendre ses responsabilités pour définir une politique d'égalité professionnelle dont le traitement des discriminations, des actes de violences sexistes et sexuelles (VSS) et du harcèlement moral.

Le rectorat a ainsi activé, depuis mai 2022, une cellule contre les VSS via un dispositif de recueil de signalements. Celui-ci nommé « Stop discrimi » a « pour objet de protéger, d'accompagner, de soutenir les personnels de l'académie de Limoges victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral, sexuel ou d'agissements sexistes et de les orienter vers les services compétents ». Il doit permettre une écoute par des professionnels formés aux problématiques liées aux VSS dans un cadre confidentiel, neutre et dans le respect des choix quant aux suites à donner.

Si en tant que personnel, vous êtes victime ou témoin d'une situation de discrimination, de harcèlement ou de violence sexuelle ou sexiste, vous pouvez contacter ce dispositif de signalement du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h au 05 87 50 46 29 ou envoyer un mail à l'adresse : stopdiscrimi@ac-limoges.fr.

Vous pouvez retrouver les informations sur le site du rectorat.

Il vous est également possible de solliciter la représentante des personnels contre les VSS, Sonia Lajaumont, militante FSU et également membre du CHSCT, pour être accompagné-e dans vos démarches et pour avoir des renseignements : sonialajaumont2@orange.fr ou 06 11 59 67 28.

PROGRAMME DES STAGES SYNDICAUX ACADÉMIQUES

ouverts à toutes et tous, inscrivez-vous !

Venez vous former et débattre librement avec des militant-es du SNES-FSU et vos collègues d'autres établissements lors des stages que nous vous proposons. Repartez avec des idées à partager en salle des profs !

Les frais de déplacement et de repas sont pris en charge pour les syndiqué-es.

L'autorisation d'absence est de droit et doit être déposée un mois avant la date du stage au secrétariat de votre établissement. Un modèle se trouve sur notre site pour chacun des stages.

Prévenez-nous de votre participation en précisant si vous prendrez le repas en commun : s3lim@snés.edu 05 55 79 61 24

vendredi 21 octobre l'enseignement des mathématiques

L'actualité dans la discipline a été riche depuis 6 mois, et ce n'est pas fini ! La réforme du lycée, les annonces sur la fin de l'unicité du collège, le déploiement du plan Mathématiques, ... l'actualité a souvent interpellé la place des mathématiques dans notre système scolaire et notre société.

Cette journée d'échanges sur les mathématiques et leur place dans le Second degré est une occasion unique de faire collectivement, et dans un cadre libéré des pressions du quotidien professionnel, un point sur notre discipline. Nous aborderons aussi une dimension de réflexion collective au travers d'une présentation de la théorie d'apprentissage de Vygotski, permettant de débattre de la mission du professeur de Mathématiques du XXIème siècle et des manières de construire concrètement une école démocratisante par les savoirs disciplinaires.

Ce stage sera animé par :

Pierre Priouret, membre du groupe national Mathématiques au sein du Secteur Contenus

Yves Chassin et Bernard Vidal, militants du SNES-FSU et formateurs en Mathématiques dans l'académie de Toulouse.

Le stage se déroulera de 9h30 à 16h au collège Donzelot de Limoges.

mardi 8 novembre l'enseignement des langues vivantes

Etat des lieux : Les langues vivantes dans l'académie et au niveau national

L'oral en LVER : Quels aspects revêt-il ? Quelles en sont les difficultés ? Comment l'évaluer ?

Stage animé par Marc Rollin, responsable national du secteur LV du SNES-FSU.

Le stage se déroulera de 9h30 à 16h au collège Donzelot de Limoges.

jeudi 10 novembre l'enseignement des SVT

Dérèglement climatique et ses conséquences, enjeux écologiques, crise sanitaire du fait d'un virus à ARN... autant de sujets actuels qui nécessitent un regard précis avec des arguments scientifiques solides. Les SVT, aussi bien au collège qu'en lycée, permettent à chaque élève de pouvoir comprendre les enjeux qui l'entourent et auxquels il doit faire face. Malheureusement, les dernières réformes dans le second degré mettent à mal cette construction scientifique.

Quel regard porte le SNES-FSU sur ces réformes ? Sur les injonctions pédagogiques possibles ? Sur les programmes ?

Quels sont les mandats portés par le SNES-FSU pour notre discipline ?

Xavier Hill et Fabrice Rabat, professeurs de SVT, militants du secteur « Contenus » au SNES-FSU national viendront, entre autre, répondre à ces interrogations mais aussi ouvrir le débat avec les collègues de l'académie sur l'ensemble des problématiques de la discipline, des difficultés d'exercice...

Le stage se déroulera de 9h30 à 16h au collège Donzelot de Limoges.

LE SNES DANS L'ACADÉMIE : militant-e-s et collègues du quotidien

Section académique

05 55 79 61 24 - s3lim@snes.edu

Permanences du lundi au vendredi 10h-12h, 13h30-16h30 (sauf lundi matin et mercredi am)

Co-Secrétaires académiques : Patrice Arnoux, Marianne Corrèze

Trésorière académique : Magali Camut

Emploi :

Toutes questions individuelles ou collectives concernant les mutations, les affectations, les rémunérations, les traitements, les promotions, les carrières...

Agrégé-e-s : Étienne Roy

Certifié-e-s : Marianne Corrèze, Cécile Dupuis

PsyEN : Cathy Murs

CPE : Didier Barros

Contractuel-le-s : Patrice Arnoux

AED : Stéphane Lajaumont

AESH : Catherine Soares, Stéphane Lajaumont

TZR : Clément Vernédal

Stagiaires : Cécile Dupuis, Anna Siméonin

Mutations :

Marianne Corrèze, Magali Camut, Cécile Dupuis, Clément Vernédal

Retraité-e-s : Andrée Dujacques, Françoise Soulat

Contenus, pratiques :

Collèges : Anna Siméonin, Nicolas Vanderlick

Lycées : Etienne Roy, Stéphane Lajaumont

Formation continue des personnels : Marianne Corrèze

Conditions de travail, sécurité (CHSCT) :

Laetitia Agnoux, Nicolas Vanderlick, Didier Barros

Publications, site internet, facebook, twitter :

Patrice Arnoux, Clément Vernédal, Cécile Dupuis



Marianne Corrèze
Professeure de
lettres modernes



Patrice Arnoux
Professeur de
mathématiques



Clément Vernédal
Professeur de
sc. physiques



Magali Camut
Professeure de
mathématiques



Etienne Roy
Professeur d'
histoire-géographie



Anna Siméonin
Professeure d'
espagnol



Didier Barros
CPE



Stéphane Lajaumont
Professeur d'
histoire-géographie



Françoise Soulat
CPE retraitée



Cathy Murs
PsyEN



Andrée Dujacques
professeure d'
histoire-géographie
Retraîtée



Nicolas Vanderlick
Professeur de
lettres modernes

Section départementale de la Creuse

Co-Secrétaires départementaux :

Mélanie Perrier, Florian Louis

06 17 84 46 02

s2-23@limoges.snes.edu



Mélanie Perrier
Professeure d'
anglais



Florian Louis
Professeur d'
histoire-géographie

Section départementale de la Haute-Vienne

Secrétaire départementale :

Cécile Dupuis

05 55 79 61 24

s2-87@limoges.snes.edu



Cécile Dupuis
Professeure de
mathématiques



Section départementale de la Corrèze

Co-Secrétaires départementaux :

Laetitia Agnoux 06 26 39 98 47

Cédric Rava 06 29 51 96 80

s2-19@limoges.snes.edu



Laetitia Agnoux
Professeure
documentaliste



Cédric Rava
Professeur de
sc. physiques



Catherine Soares
AESH